

Communiqué de presse  
Pour diffusion

*Lutte contre l'Agrile du frêne*

### **La Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers s'unissent pour protéger les frênes exceptionnels du domaine privé cet été**

Montréal, le 4 juillet 2017 – La Ville de Montréal a confié le mandat au Regroupement des éco-quartiers de l'appuyer dans la lutte à l'agrile du frêne sur le domaine privé. Les 61 patrouilleurs de la Patrouille verte du Regroupement des éco-quartiers parcourront le territoire de la Ville de Montréal cet été pour identifier les beaux spécimens de frênes à protéger, informer les propriétaires de la marche à suivre pour les traiter et des subventions disponibles.

« Même si la Ville de Montréal a adopté un Règlement qui oblige les propriétaires privés à traiter les spécimens de frênes qui peuvent encore être sauvés, plusieurs citoyens ne savent même pas qu'ils en ont sur leur terrain », explique Nicolas Montpetit, directeur général du Regroupement des éco-quartiers. « En identifiant les beaux spécimens, qu'on peut encore traiter parce qu'ils sont encore en bonne santé, les patrouilleurs vont aider les propriétaires à préserver des arbres matures d'une qualité exceptionnelle, qui ont une grande valeur, à la fois écologique et économique, autant pour leur propriété que pour la ville dans son ensemble. »

« Depuis près de quatre ans, nos équipes déploient des efforts considérables pour préserver les frênes sur le domaine public. Notre priorité a toujours été de les sauver pour éviter de les abattre. Ainsi, depuis 2012, ce sont près de 2600 frênes qui ont été traités contre l'agrile à Saint-Laurent. », a déclaré le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa. « Heureusement, le traitement administré fonctionne très bien. Nous poursuivons donc nos actions pour traiter 1400 frênes en 2017. Toutefois, afin d'éliminer cet insecte ravageur, il est important que la population se joigne à ce mouvement en traitant les arbres sur les terrains privés. »

La Patrouille verte est un élément de la stratégie de la Ville de Montréal visant à convaincre les citoyens de participer activement dans la lutte à l'agrile du frêne. Près de 6 000 frênes privés ont été traités au cours des deux dernières années (2015-2016), mais la majorité des frênes privés sont encore vulnérables et pourraient être affectés de manière irréversible à court terme.

Rappelons que le programme de subvention couvre 50 % des coûts de traitements des frênes privés situés sur le territoire de la Ville de Montréal.

Finalement, les patrouilleurs souligneront l'importance de sauver les frênes à Montréal à l'occasion de la Journée du frêne, qui aura lieu le 4 Juillet dans 12 arrondissements de Montréal et une ville liée. Lors de cette journée la Patrouille verte soulignera par diverses activités de sensibilisation, dont des kiosques, l'importance de protéger la forêt urbaine. Consultez la liste complète des activités en Annexe.

#### **Caractéristiques d'un frêne exceptionnel**

Le frêne doit :

- Avoir un diamètre supérieur à 60 cm
- Être exempt de blessures physiques et mécaniques importantes

- Être en harmonie avec le site (pas sous des fils électriques d'Hydro-Québec, trop près de clôtures et autres structures liées aux bâtiments urbains, par exemple)
- Avoir un espace approprié pour son développement aérien (branches) et souterrain (racines)
- Avoir un port naturel et une structure sans défauts majeurs
- Être exempt de symptômes liés spécifiquement à l'agrile du frêne

Le frêne **ne doit pas** avoir des symptômes liés à l'agrile du frêne tels que :

- Jaunissement dans certaines portions du feuillage
- Dépérissement du feuillage (maximum 25% du feuillage atteint)
- Fissures verticales de l'écorce sur le tronc
- Trous de sortie de l'insecte en forme de « D » visibles
- Galeries en forme de « S » visibles
- Pousses adventives (rejets sur le tronc)

### Photo officielle de l'événement



**Légende :** C'est le 4 juillet, au parc Gohier à Saint-Laurent, qu'a eu lieu la démonstration du traitement (inoculation) de frênes dans le cadre de la première édition de la Journée du frêne. On reconnaît sur la photo: (debout) le chargé de projet de l'éco-quartier de Saint-Laurent, Philippe Marchand, le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, une membre de la Patrouille Verte, le directeur de la Direction des Travaux publics de Saint-Laurent, François Lapalme, le conseiller en planification du Service des grands parcs, du verdissage et du Mont-Royal, Anthony Daniel, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, Francesco Miele, un membre de l'équipe des Travaux publics de Saint-Laurent, le conseiller de la division

*parcs et espaces verts de Saint-Laurent, Chakib Benramdane, le chef de division parcs et espaces verts de Saint-Laurent, Patrick Laforest, B.A.P et (assis) trois membres de l'équipe des Travaux publics de Saint-Laurent.*

### **La lutte à l'agrile du frêne sur le domaine public**

Depuis 2012, sur le domaine public, des milliers de frênes dépérissants ont été abattus, et ceux qui étaient encore en bon état ont été traités par la Ville de Montréal. À l'été 2016, près de 27 500 frênes publics ont été traités avec le pesticide TreeAzin. En 2017, il est prévu que 37 000 frênes publics reçoivent des traitements.

### **À propos du Regroupement des Éco-quartiers**

Le REQ est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Les 20 éco-quartiers membres du REQ sont à la base de nombreux projets de développement durable, d'implication citoyenne et d'éducation relative à l'environnement. Investis dans des projets allant du compostage, à l'économie d'eau potable en passant par l'agriculture urbaine et la sensibilisation à l'agrile du frêne, les éco-quartiers desservent à l'année 90% de la population montréalaise répartie dans 15 des 19 arrondissements, soit plus de 1,5 millions de citoyens. Pour en savoir plus sur la Patrouille verte, consultez : [eco-quartiers.org/Patrouille\\_verte](http://eco-quartiers.org/Patrouille_verte)

-30-

Renseignements :

#### **Aurore Tanier**

Chargée de communications et de projets en environnement

Regroupement des éco-quartiers

Téléphone : (514) 507-5401

[communicationreq@gmail.com](mailto:communicationreq@gmail.com)

#### **Simon Octeau**

Directeur-adjoint

Regroupement des éco-quartiers

Téléphone : (514) 507-5401

[Adjoint.req@gmail.com](mailto:Adjoint.req@gmail.com)

#### **Macarena Lobos**

Chargée de communications

Arrondissement de Saint-Laurent

Téléphone : (514) 855-6000 poste 4312

[mlobos@ville.montreal.qc.ca](mailto:mlobos@ville.montreal.qc.ca)

**ANNEXE : LES ACTIVITÉS DE LA JOURNÉE DU FRENE DE MONTRÉAL  
4 et 5 Juillet 2017**

<b>Date (mm/jj)</b>	<b>Heures</b>	<b>Éco-quartier Arrondissement/Ville liée</b>	<b>Lieu</b>	<b>Type d'activité</b>
4 juillet	13h à 17h00	Lachine	Parc St-Louis	Kiosque
4 juillet	11h à 13h	Le Sud-Ouest	Parc Angrignon	Kiosque
4/juillet	11h à 14h	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Parc Liébert	Kiosque
4 juillet	16h30 à 18h30	Montréal-Nord	Parc Aimé Léonard	Kiosque
4 juillet	13h à 17h	Notre-Dame-de-Grâce	Chez les résidents	Porte-à-porte
4 juillet	11h à 16h	Outremont	Place Michelle-Ferron	Kiosque
4 juillet	9h	Parc-Extension	Camp de jour la joie des enfants	Atelier
4 juillet	10h à 14h	Parc-Extension	Place de la gare	Kiosque
4 juillet	15h à 17h	Parc-Extension	Parc Howard	Kiosque
4 juillet	11h à 16h	Rosemont - La Petite-Patrie	Place Shamrock	Kiosque et animation
4 juillet	13h à 18h30	Sainte-Marie	Marché Solidaire Frontenac	Kiosque
4 juillet	13h à 16 h	St-Michel/François-Perrault	Parc Sandro Pertini	Kiosque
4 juillet	10h à 12h	Saint-Laurent	Parc Gohier	Kiosque
4 juillet	16h30 à 18h30	Saint-Léonard	Parc Wilfrid-Bastien	Kiosque
4 juillet	13h à 15h	Ville de Côte-Saint-Luc	Hôtel de Ville – Hall d'entrée	Kiosque
5 juillet	15h à 19h	Verdun	Bibliothèque de Verdun	Kiosque